

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	23 (1935)
<b>Heft:</b>	452
 <b>Artikel:</b>	Nos timbres-poste suffragistes
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-261947">https://doi.org/10.5169/seals-261947</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

les droits que possèdent les hommes, étant placées exactement sur le même pied qu'eux, avec les mêmes devoirs et les mêmes compétences, n'ont, pas plus qu'eux, besoin de se grouper en une de ces organisations spéciales que n'admet pas l'Etat totalitaire. Comme les hommes, avec les hommes, elles doivent faire partie du Parti du Peuple, le seul parti politique autorisé dans la nouvelle Turquie. Théoriquement, c'est parfaitement juste, rigoureusement logique, et les plus ferventes championnes de l'*Open Door* ou de l'*Equal Rights* ne pourraient que voir là l'application de leur doctrine.

Théoriquement, logiquement, oui, ce point de vue se soutient. Mais combien différente est la pratique de la théorie! Combien nous savons, par l'expérience d'autres pays, que, fatidiquement et si bien disposés que puissent être les hommes à l'égard des femmes, un glissement se produit vers les traditions anciennes, un reclassement s'opère selon les préjugés, si bien que, très vite, les femmes se trouvent de nouveau dans une position subordonnée et inférieure, de laquelle elles ne pourront s'évader qu'en groupant leurs efforts et en unissant leurs revendications. Combien nous savons aussi par la même expérience que l'éducation sociale, civique et politique des femmes se fait par les femmes surtout; que, si magique que soit la baguette d'émancipation que puisse manier un dictateur-libérateur, il existe, à côté d'une minorité d'élite qui comprend ses responsabilités, une énorme masse pour laquelle celles-ci sont encore lettre morte, et que, pour préparer cette masse à l'exercice de ces responsabilités, l'existence de groupements féminins est non seulement infiniment préciuse, mais encore indispensable! Et c'est pourquoi nous craignons que le régime actuel ne se prive ainsi du concours de forces vives dans la tâche magnifique qu'il a encore devant lui.

Mais, et surtout, ce que nous ne pouvons admettre, et ce que nous ne pouvons comprendre que l'Union des Femmes turques ait ainsi facilement accepté, ce contre quoi nous autres, qui sommes nourries jusqu'au tréfond de nos moelles du suc démocratique, nous nous serions révoltées de toute notre énergie, c'est cette atteinte à un droit indéniable, imprescriptible, c'est ce coup à la liberté d'organisation et d'association, liberté individuelle, droit individuel, auxquels nous tenons par toutes nos fibres. Oh! nous savons bien que le dilemme se pose qu'il n'est pas facile de résoudre: d'un côté un régime d'autorité, de dictature, mais qui, en quelques années, a transformé la position des femmes, qui leur a fait accomplir une évolution prodigieuse, qui, trop intelligent pour ne pas saisir que, selon le mot de Legouvé, une nation s'élève ou s'abaisse suivant la situation faite à la femme, a voulu éléver à la fois la nation et la femme turques, et par un miracle de volonté et de puissance créatrice devant lequel on demeure confondu, y a réussi en un essor magnifique. De l'autre côté, une démocratie traditionnelle, généralement indifférente, souvent crainte, parfois hostile à l'émancipation des femmes, aveugle sur ses propres intérêts et sur le concours qu'en des temps difficiles nous pourrions lui apporter, égoïstement confié en ses priviléges de sexe, sans grande vision d'avenir, sans vastes des-

bénéficiers des aménagements raffinés et somptueux d'Yildiz Kiosk, qui sont comme un symbole de la Turquie nouvelle: une installation moderne dans un cadre ancien; du « Maple » au pays des mille et une nuits.

Avant de parler de nos travaux, je voudrais brièvement énumérer quelques-unes des manifestations qui ont donné à ce Congrès son aspect très particulier.

Tout d'abord, un hommage des congressistes au chef du gouvernement, geste qui se traduisit par des fleurs déposées au pied du monument de la République; hommage bien naturel des féministes au régime qui libéra les femmes de Turquie. Ce fut ensuite le thé offert à la presse turque et à la presse étrangère. Agréable et utile rencontre qui devait donner par la suite d'excellents résultats, les journaux turcs ayant ouvert très largement leurs colonnes à nos travaux, et présentant par des photographies nombreuses et pittoresques les déléguées les plus caractéristiques, depuis la jolie Persane, l'élegant Hindoue, jusqu'à la curieuse et intelligente déléguée noire de la Jamaïque.

Puis commencèrent les réceptions, thés et banquets offerts par les personnalités turques et les ambassades étrangères. Banquet et thé offerts par le gouverneur d'Istanbul et Mme Mouhiddine Ustundag, tous deux extrêmement accueillants et bienveillants pour les congressistes. Thé au Palais de Dolmabatché, la plus grande et la plus somptueuse salle que l'on puisse imaginer, réservée actuellement aux manifestations officielles les plus importantes. Toutes les personnalités d'Istanbul y avaient été conviées pour rencontrer les déléguées étrangères.

## L'évolution de la femme turque

Discours prononcé à l'une des séances publiques du Congrès.

... Pour pouvoir analyser les droits et devoirs de la femme turque d'aujourd'hui, je trouve nécessaire de faire une esquisse de notre passé. Avant notre révolution sociale, la Turquie menait une vie parfaite de Moyen âge, et c'était la religion qui décidait en tout domaine. Par exemple, dans la vie économique, dans la production, l'échange, la répartition et la consommation de la richesse, c'étaient les croyances religieuses qui décidaient. Produire du vin, manger de la viande de porc, prêter et emprunter de l'argent avec intérêt, assurer ses meubles et immeubles contre l'incendie, etc., tout ceci était défendu par la religion.

Dans le domaine moral, l'homme idéal était celui qui se contentait de peu, et qui n'attribuait pas d'importance aux affaires terrestres. Ne pas réclamer ses droits, ne pas demander la justice, l'égalité, la liberté, être résigné et calme, était considéré comme les vertus les plus grandes. Dans le domaine des beaux arts aussi la religion était maître. Le musulman ne pouvait ni dessiner ni orner sa maison de peinture, la sculpture était le plus condamné de tous les arts. La musique était considérée comme excitant les sens, il était défendu d'en faire et d'en entendre.

Il n'existe pas de théâtre puisque la femme ne pouvait pas figurer sur la scène. Seules l'architecture, les écritures et les broderies purent satisfaire les impulsions artistiques des Turcs. C'est là qu'ils créèrent des chefs-d'œuvre. Dans la vie politique, toute décision ne pouvait être prise qu'en consultant la religion — par exemple, sans elle, il n'était pas possible de déclarer la guerre, de faire la paix, de proclamer l'état de siège; faire couronner ou détronner les rois dépendait de la religion.

Dans le domaine du droit, rien n'était accordé à la femme, mais elle avait toutes les charges, toutes les obligations d'impôt et d'obéissance aux lois. La religion, en Orient, a toujours traité la femme comme inférieure à l'homme dans les questions vitales de mariage, de divorce, d'héritage, etc. Au tribunal, comme témoin, deux femmes valaient un homme.

Dans notre vie d'aujourd'hui, la religion est une croyance complètement personnelle et n'in-



Cliché Jus Suffragil.

Mme Turkan BASBOUGH

Députée à l'Assemblée nationale, licenciée en philosophie de l'Université d'Istanbul, directrice d'un lycée de jeunes filles.

fluence en rien ni la production ni la consommation de la richesse. Toute en me confiant à Dieu, je peux assurer ma vie, mes biens, et la science seule décide des conditions de ma vie. Si je ne prends pas d'alcool c'est parce que je suis convaincue qu'il détruirait mon organisme, et non pas pour des raisons mystiques. La Turquie respecte toute croyance religieuse et toute pratique est complètement libre.

La religion aujourd'hui est une valeur personnelle, la science est devenue une institution sociale, et la politique d'aujourd'hui est une science.

Aujourd'hui, selon notre morale, l'homme idéal est celui qui est courageux, patient, laborieux, celui qui ne se résigne ni au hasard ni à la fatalité, mais qui réclame son droit jusqu'à bout. Nos règles morales d'aujourd'hui sont les plus vivantes, celles qui prennent leur source dans les vérités positives et qui sont en rapport direct avec nos besoins. La femme sortie de son logis s'est jointe à tous les groupes et ainsi la société se trouve enrichie d'un nouvel élément jeune et fort. Elle ne veut et ne doit pas être résignée. Elle veut faire elle-même sa destinée et son succès n'est qu'une question de volonté. Elle sera forte et heureuse.

Aujourd'hui, l'Etat turc est démocrate et éga-

litaire, et ne fait aucune différence de classe. Il n'y a que des groupes de professions différentes et tous, femmes et hommes, sommes égaux devant la loi. La femme a le droit et le devoir de voter et d'être élue, et ainsi de porter un vif intérêt à tout ce qui constitue les questions sociales et politiques de son pays et du monde entier. La femme turque a tous les devoirs et droits de tout citoyen possédant ses droits civiques et politiques, et elle doit prendre sa part de tout ce qui lui incombe dans la répartition du travail.

Nous, femmes turques, sommes fières et heureuses aujourd'hui d'être parmi les représentantes des nations civilisées des femmes qui possèdent leur droits sociaux, civiques et politiques, car nous avons la possibilité de discuter et décider ensemble les questions que le progrès et la civilisation nous ont ouvert.

Ce bonheur nous fut donné grâce à notre grand libérateur Kemal Ataturk. Il fut capable de sentir et comprendre les besoins de sa nation et de lui faire faire en une période de 8 à 10 ans un saut de quelques siècles et de réaliser tous les progrès. C'est pour cela que Ataturk vivra éternellement dans la nation turque.

TURKAN BASBOUGH,  
députée à l'Assemblée nationale.

seins... Entre les deux régimes, lequel choisir? ...

— N'auriez-vous pas mieux fait, nous ont dit encore des amies suffragistes, de renoncer à votre Congrès s'il devait fatallement aboutir à ce résultat? ...

— Mais non, cent fois non. Car ce n'est pas le fait de la réunion du Congrès à Istanbul qui a amené la dissolution de l'Union des Femmes, mais une conception de politique intérieure complètement indépendante de notre venue en Turquie. Car le régime est féministe au sens étroit et absolu de l'égalité complète entre les sexes, et cela étant, nous avons accueillies comme bien peu de gouvernements l'auraient fait, nous a facilité toutes choses, et nous a donné combien de preuves tangibles de son intérêt, notamment en acceptant de nous recevoir officiellement en délégation à Ankharha,

ce qui n'a pas même été accordé à l'Union Interparlementaire lors de son Congrès de septembre dernier. Et on l'a dit, et nous le répétons ici, et nous serons appelées à le répéter encore: notre Alliance Internationale a pris, grâce à ce Congrès, un essor encore plus puissant, à ce évidemment, suscite l'enthousiasme de milliers de femmes dans le Proche-Orient, en Turquie, en Syrie, en Palestine, en Iran, en Egypte, leur a fait comprendre la solidarité avec les femmes d'Occident, de même que, réciproquement, elle a révélé l'Orient à ces dernières... Et ainsi, une fois de plus, nous avons pris conscience de ce que nous pouvions, et, par conséquent, pris conscience aussi de ce que nous devions.

E. Gd.

## Le nouveau Comité Exécutif (Board) de l'Alliance

Aux élections qui ont été faites par le Congrès d'Istanbul, ont été réélus les quatorze anciens membres du Comité dont les noms suivent: Mrs. Corbett Ashby (élué présidente directement par le Congrès); Mmes et Mme Emilie Goud (Suisse), Alison Neilans (Grande-Bretagne), Rosa Manu (Hollande), Marie Ginsberg (Pologne), Malaterre-Sellier (France), Plaminkowa (Tchécoslovaquie), Charaoui (Egypte), Joséphine Schain (Etats-Unis), Rieschbith (Australie), Walin (Suède), Atanatskovich (Yougoslavie), Rama Rau (Indes), et Hansen (Danemark). En remplacement des membres démissionnaires pour diverses raisons, dont le départ a été vivement regretté, sept nouveaux membres ont été élus: ce sont Mmes Latife Bekir (Turquie); Spiller (Grande-Bretagne), bien connue à Genève, où elle a habité près de quinze ans comme fonctionnaire à la S.D.N., maintenant établie à Londres; Szlagowska (Pologne), également bien connue à Genève, où elle est venue souvent pour participer à des réunions internationales officielles ou privées; Ivanova (Bulgarie), l'active présidente du Conseil National des Femmes, et l'âme du mouvement féministe de son pays; Pipers (Hollande), présidente de la branche néerlandaise de l'Alliance; Berta Lutz (Brésil), docteur en droit; et Wulfowa (Tchécoslovaquie), directrice d'une grande maison d'affaires.

Lors de sa première séance, tenue immédiatement après le Congrès, le Comité Exécutif a réparti de la sorte les fonctions entre ses membres: Secrétaire générale: Mme Goud; trésorière: Mme Pipers; vice-présidentes: Mme Manu, Mme Plaminkowa, Mme Malaterre, Mme Charaoui. Présidentes de Commissions: Suffrage et éligibilité des femmes: Mme Plaminkowa; Egalité de la morale: Miss Neilans; Egalité des conditions du travail: Mme Walin; Condition civile de la femme: Mme Atanatskovich; Paix: Miss Schain. La Commission des admissions est composée, en plus de la présidente qui en fait partie de droit, de Mme Spiller et de Mme Hansen.

D'autre part, le Congrès, sur la proposition du Comité, a été par acclamations vice-présidente d'honneur Mme Adele Schreiber, ancienne députée au Reichstag.

## Nos timbres-poste suffragistes

A en juger par le courrier trouvé par la rédactrice du Mouvement à son retour d'Orient, ces timbres excitent singulièrement l'intérêt et la curiosité, aussi bien des philatélistes que des féministes; ce qu'a prouvé d'autre part, d'ailleurs, le chiffre des ventes au seul bureau postal de Yildiz-Kiosk pendant la durée du Congrès. Il est évident que, sachant que ces timbres sont uniques en leur genre et leur émission limitée, chacun et chacune, collectionneur ou féministe, tient à s'en assurer un choix le plus rapidement possible avant la date fatale où les exemplaires invendus seront retirés de la circulation.

Rappelons, pour répondre collectivement à toutes les demandes que nous parvennent, que les commandes sont à adresser à l'Office de

... Le résultat positif le plus frappant du Con-

propagande philatélique de l'Alliance Internationale, 4, place du Molard, Genève. La « petite série » (7 timbres: insigne de l'Alliance, palais de Yıldız, types de femmes modernes), vaut 1 fr. 50 (argent suisse); la « grande série » (12 timbres: mêmes sujets, portraits de Mrs. Chapman Catt et de 4 femmes titulaires du prix Nobel), vaut 5 fr. 80, argent suisse. La série complète, dont le nombre est limité, et qui comprend 15 timbres, dont les 3 derniers de grosses valeurs (encore 2 femmes titulaires du prix Nobel et le Gazi lui-même), vaut 15 fr. suisses.

### Un „numerus clausus“ pour les employées de commerce ?

A l'assemblée de délégués que la Société suisse des commerçants a tenue à Lausanne les 11 et 12 mai, M. W. Syz (Zurich) a présenté la proposition suivante:

« Pour remédier au chômage, les places devenues libres dans le commerce, l'industrie, la banque doivent être réservées, par un « numerus clausus », aux candidats du sexe masculin, mariés ou en âge de contracter mariage, ceci pour le bien du peuple tout entier et de son avenir. La décision prise en 1919 relative à l'admission du sexe féminin ne doit pas être un obstacle parce que des temps extraordinaires, qu'on ne pouvait prévoir à cette époque-là, justifient également des mesures extraordinaires et parce qu'une solution fondée sur une entente réciproque et volontaire est préférable à une décision dictatoriale ».

Le comité central s'est opposé à cette proposition et a demandé son rejet; dès 1932, il s'est déclaré hostile à la promulgation de dispositions restreignant unilatéralement l'activité professionnelle de l'employée. Ces principes ont été adoptés par la Chambre suisse des Employés. Il serait utopique de considérer que le problème complexe du travail féminin puisse être résolu par une décision de l'assemblée des délégués et qu'en adoptant une attitude conforme aux désirs de l'auteur de la proposition, le chômage du personnel masculin puisse être supprimé. Aussi après avoir entendu plusieurs déléguées, l'assemblée a rejeté la proposition Syz.

Nous enregistrons avec satisfaction cette nouvelle preuve de féminisme, ou plutôt de respect du droit au travail que vient de donner la Société suisse des Commerçants. Le fait est si rare...

S. B.

### A propos de la profession d'infirmière

#### Quelques règles à suivre.

Ces règles, établies par une directrice de maison d'infirmières des Etats-Unis, concernent plutôt l'infirmière-visiteuse que celle d'hôpital, mais sont bonnes à lire dans tous les cas.

N'oubliez pas que les gens méconnaissent leurs défauts qui sautent aux yeux des étrangers; — que vous êtes responsables de la santé de chaque membre de la famille pendant tout le temps que vous vous en chargez; — que charbonnier est maître chez lui. Si vous pénétrez dans un intérieur, c'est en qualité d'invitée, avec le consentement gracieux du chef, — que vos jours de congé sont des congés. Oubliez votre travail jusqu'au moment de le reprendre.

Ne posez jamais de questions inutiles. Ne critiquez personne devant la malade ou la famille, et surtout ne critiquez pas le médecin. Ne paraissez jamais pressée.

N'oubliez pas de tempérer votre sympathie par le bon sens, et de modérer vos émotions par l'intérêt que vous portez à votre malade, — et ne perdez pas de vue que vous mettrez en colère dans l'exercice de la profession, compromettre votre dignité; — pensez souvent à ce que vous ressentez vous-même quand vous êtes malade, et inspirez-vous toujours de la règle d'or: ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit.

V. DELACHAUX.

(D'après la Revue internationale des infirmières, N° 1, avril 1934.)

### La Conférence sur les causes de la guerre et ses remèdes

On sait que cette conférence annuelle est un événement important aux Etats-Unis, qui réunit un très grand nombre de femmes désireuses d'étudier les problèmes de la paix. Cette année encore, elle s'est tenue en présence de Mrs. Chapman Catt, qui en fut la fondatrice et l'initiatrice, et qui fut nommée présidente d'honneur, la présidence effective étant exercée par Miss Josephine Schain.

Cinq sujets furent mis au programme pour l'année à venir, qui seront étudiés tout à travers le pays par des Associations et des groupes d'études régionaux. Ces sujets touchent à la politique

extérieure des Etats-Unis, au mécanisme de la paix, à la réduction des possibilités de guerre, à la politique économique du gouvernement américain, et aux procédures démocratiques de travail pour réaliser une meilleure entente internationale. Parmi les personnalités de marque qui prirent part à ces débats, il faut citer Miss Mary Anderson, directrice de cet admirable Bureau du Travail féminin au Ministère du Travail, à Washington, Mrs. Laura Puffer Morgan, bien connue dans les milieux internationaux de Genève, et le sénateur Nye, l'initiateur de cette fameuse enquête sur l'industrie et le commerce privés des armes et des munitions, qui a révélé l'effroyable influence des munitionnaires contre tous les efforts en vue de la paix.

Un moment émouvant de la Conférence a été celui où l'on a entendu à Washington, par T.S.F., des voix de femmes d'autres pays, plaident la cause de la paix universelle: une Japonaise parlant de Tokyo, Miss K. Courtney, bien connue à Genève aussi, parlant de Londres, et Mrs. Ruth Bryan, ministre des Etats-Unis à Copenhague, dont la voix arriva claire et nette du Danemark à travers les terres et les mers.

### Les Congrès de l'été

#### L'Open Door International (Copenhague)

Bien que cette organisation, dont nous avons maintes fois l'occasion d'entretenir nos lecteurs compte, peut être membre dans notre pays, et notamment aucune Société affiliée, on n'en apprendra pas moins avec intérêt qu'elle compte 114e Conférence pour le mois d'août 1935 à Copenhague. Les séances auront lieu au château de Christiansborg, siège du Parlement danois, et toutes les questions touchant le droit au travail de la femme y seront discutées.

La circulaire que nous avons sous les yeux nous justifie de remarquer qu'en Danemark la situation de la femme qui travaille est bien supérieure à celle qui lui est faite dans d'autres pays. Les salaires sont égaux dans toutes les fonctions publiques, y compris le professorat. En outre, féministes et travailleuses syndiquées marchent la main dans la main pour le maintien des droits obtenus. Enfin, il n'est pas nécessaire d'ajouter que si l'on est une ville charmante sous le clair ciel d'été, riche en beautés artistiques et en monuments, c'est bien Copenhague, et ces considérations d'ordre pittoresque engageront peut-être quelques disciples nouvelles de l'Open Door à participer à ce Congrès (s'adresser pour tout renseignement au siège social, Iddesleigh House, Caxton Street, Londres S.W. 1).

#### Congrès International d'Education Familiale (Bruxelles).

A l'occasion de l'Exposition internationale qui aura lieu ici en Belgique, le V<sup>e</sup> Congrès d'Education familiale se réunira le 31 juillet au 4 août à Bruxelles. A son programme figure la question si importante de la formation du caractère des enfants dans la famille et à l'école, qui sera étudiée par sept sections, donc sous sept aspects différents: psychologie de l'enfance, formation du caractère dans la famille, formation du caractère à l'école, enseignement à la jeunesse de ses futurs devoirs, notions d'éducation familiale, action d'œuvres diverses en vue de l'amélioration des conditions de la vie familiale, et coordination des efforts en vue de l'établissement d'un programme commun. Une exposition de pédagogie familiale sera également organisée à l'occasion de ce Congrès.

Pour tout renseignement s'adresser au Secrétariat, 22, avenue de l'Yser, Bruxelles.

#### Congrès Balkanique de Protection de l'Enfance (Athènes)

Sous les auspices de l'Union Internationale de Secours aux Enfants, ce premier Congrès de toute une série de réunions balkaniques prévues permettra essentiellement à des pays voisins d'échanger leurs expériences dans le domaine de la protection de l'enfance, mais accueillera aussi avec joie des représentants d'autres pays. Trois sections sont prévues à son programme: La protection de l'enfance normale et bien portante; la protection médicale de l'enfance; la protection des enfants et adolescents au travail; et ces questions générales se subdivisent elles-mêmes en diverses séries de sujets, où nous retrouvons toutes les préoccupations de ceux qui se consacrent à l'amélioration du sort de l'enfant. L'Union Internationale de Secours aux Enfants, 15, rue Lévrier, Genève, fournira volontiers sur demande programmes détaillés et renseignements généraux.



### Les Expositions

Au Studio Foetisch, à Lausanne, Mme Germaine Ernst a exposé du 4 au 25 mai une jolie collection d'eaux-fortes, de valeur inégale, témoignant d'un joli talent. Elève de Mme Violette Disrens, notre meilleur aquafortiste, elle préside aujourd'hui la section vaudoise de la Société suisse des femmes peintres et sculpteurs.

Mme Ernst traite l'eau-forte comme un fusain ou comme une pointe-sèche; sa manière s'écarte

### Conférences Educatives de Lausanne

24 et 25 mai 1935 — Salle du Grand Conseil

## Préparation ménagère des jeunes filles

#### Vendredi 24 mai: L'enseignement ménager

9 h. 00 Discours d'ouverture de M. le Conseiller d'Etat Perret, chef du Département de l'Instruction publique.  
9 h. 15 **L'enseignement ménager dans nos écoles vaudoises**, par Mme Michod-Grandchamp, inspectrice scolaire.  
10 h. 30 **Nos élèves**, par Mme Delarageaz, maîtresse-ménagère.  
14 h. 15 Visite de deux classes ménagères de campagne à Savigny et Corsier sur Vevey. Le car attendra devant la gare C. F. F. entrée principale.  
20 h. 30 Réunion et libres entretiens des conférenciers et des participants au Restaurant de la Clé, à la rue de Bourg.

#### Samedi 25 mai: L'apprentissage ménager

9 h. 00 **L'effort des sociétés féminines pour l'apprentissage ménager**, par Mme de Montet, présidente du Comité des associations féminines s'intéressant au service de maison.  
10 h. 30 **Comment l'apprentissage ménager s'organise-t-il dans le canton?** par Mme Brenner, secrétaire romande du dit Comité.  
11 h. 00 **L'apprentissage ménager dans le Canton de Vaud**.  
a) **Comment l'initiative privée a préparé l'apprentissage ménager dans le canton de Vaud**, par Mme Perret (Commission pour l'apprentissage ménager du S. V. E.)  
b) **La nouvelle loi vaudoise sur l'apprentissage ménager et son application**, par M. Jaton, secrétaire au Département de l'agriculture et du commerce.  
14 h. 15 **Le rôle du travail ménager dans la famille**, par Mme Dubois-Mayor, inspectrice de l'assistance, à Neuchâtel.  
15 h. 15 Visite de l'Ecole ménagère rurale de Marcellin. Rendez-vous sur la place du Château. S'inscrire lors des conférences.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat vaudois de l'Enfance, r. de Bourg, 8, Lausanne.

de l'eau-forte traditionnelle, qui oppose ou cherche à opposer vie, lumière et ombres; elle obtient une sorte de frottement agréable, certes, mais auquel ont peut préférer les valeurs contrastées de l'eau-forte. Ses deux ponts de Paris sont excellents; des visions rapportées d'Italie sont très bonnes; deux eaux-fortes colorées, *Le grand escalier*, aux couleurs exquises, *Les Séminaristes*, qui a un joli mouvement, sont remarquables. Moins bien venues sont les gravures destinées à illustrer *Derborence*, le dernier roman de C.-F. Ranuzi; il faut une tout autre vision, le sens du fantastique pour commenter les épopees ramuziennes.

«D'autres gravures à la persane se souviennent des enluminures de Sophy Giacque. S. B.



#### Nouvelles des Sections.

LAUSANNE. L'Association lausannoise pour le suffrage féminin a tenu le 9 mai, au Lycée, sous la présidence de Mme A. Quinche, avocate, son assemblée générale. Dans son rapport, Mme Quinche a évoqué la mémoire des disparus, Mme Francine Benoit, Mme Puenteux, Mme Mogg-Noverraz et le Dr. César Roux, et a rappelé les sujets qui ont occupé les séances mensuelles d'hiver, et le cours de droit usuel donné par MM. M. Veillard et André Mercier. L'Association a signé la pétition protestant contre la protection imposée au personnel de maison par le projet de règlement communal sur la protection ouvrière; elle s'est élevée contre la prétention d'imposer à l'accouchée un repos de quatre semaines sans prévoir l'indemnité ou l'assurance qui lui permettra de subir pendant ce repos forcé; elle s'est associée aux démarches faites en faveur de l'apprentissage ménager prévu par la loi vaudoise sur la formation professionnelle.

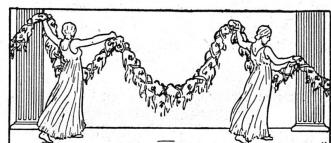
Les comptes, qui accusent une diminution de fortune de 117 fr. — le nombre des membres diminue comme dans toute autre association — ont été présentés par Mme Emile Béranger, caissière dévouée et patiente. Le comité a été réélu pour une période de trois ans; il est composé de Mme Emile Béranger, S. Bonard, Ernest Bovet, Linette Comte, avocate, Lucy Dutoit, Mme Eugène Hirzel, avocat, Dr. M. Muret, de Mme M. Baumgartner-Ducret et M. Jean Peitrequin, rédacteur à *La Revue*, député, ces deux derniers remplaçant Mme Marguerite Daepen, et Jeanne Millioud, démissionnaires pour succroir d'occupations. Mme Quinche a été confirmée présidente par acclamations.

Mme L. H. Paché a adressé à l'assemblée un appel pressant; il faut absolument augmenter le nombre des membres; que chacun ait sur la conscience de recruter deux ou trois membres, et nous pourrons envisager les tâches futures, notamment la révision de la Constitution fédérale, avec plus de courage.

Après les affaires administratives, M. le Dr. Exchaquet (Montreux) a fait une charmante causerie illustrée de savoureuses anecdotes et de superbes photographies, constituant une promenade botanique dans le val d'Hérens.

S. B.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.

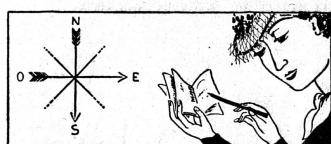


### A travers les Sociétés

#### L'apprentissage ménager dans le Canton de Vaud.

La Commission d'apprentissage ménager prévue par la loi vaudoise du 28 janvier dernier sur la formation professionnelle est formée de Mmes M. L. Payot, présidente de l'ancienne commission privée, Marguerite Michot-Grandchamp, inspectrice de l'enseignement ménager, et Germaine Berger, maîtresse de maison, toutes trois à Lausanne.

Les membres de cette commission sont chargés de visiter les maîtresses de maison et les apprentices une fois l'an, de fonctionner comme expertes aux examens de fin d'apprentissage, et de servir d'intermédiaire entre les intéressées et les organes administratifs de surveillance des apprentices.



#### Carnet de la Quinzaine

##### Lundi 27 mai:

GENÈVE: Lycée-Club, 1, rue des Chaudronniers, 20 h. 30: Troisième séance de la série *Démocratie, Socialisme, Fascisme*, réservée aux membres des Sociétés féminines: *Le Fascisme*, par M. Eug. Fabre, rédacteur de la *Suisse*.

##### Mardi 28 mai:

GENÈVE: Ecole Sociale, rue Ch.-Bonnet, 20 h. 30: Troisième séance du Cours organisé par le Groupement genevois *La Femme et la Démocratie: La femme en face du problème économique mondial*, par Mme Marg. Thibert.

### Cours Ménagers pour dames et jeunes filles

Enseignement moderne et attrayant: cuisine, coupe et confection, lingerie, repassage, mode, etc.

#### Foyer de l'Ecole d'Etudes Sociales

3. av. Champel LE BOSQUET Tel. 51.193

Visites, engagements, tous les jours de 11 à 12 h.

## Yoghourt Balko

pour votre cure de printemps

En vente dans toutes les Laiteries

5570 X

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE